

Séance du 20 mars 1918

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): **- (1917-1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-243906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sonnelles et que le Directeur du Collège, notamment, méritait d'être traité avec plus d'égards. (*Vifs applaudissements*). D'autre part la brochure de M. Brocher contient des critiques qui paraissent fondées touchant le manque de coordination de l'enseignement et l'abus des cours dictés. M. Hochstaetter met en lumière les parties les plus révolutionnaires, et aussi les plus séduisantes du rapport de M. Malche, sans dissimuler que la réalisation de ce projet n'irait pas sans provoquer quelques résistances. Comme conclusion il propose la nomination d'une commission chargée de se renseigner auprès des intéressés (professeurs, parents, anciens élèves) sur l'opportunité de telle ou telle réforme.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Malche, Baatard, P.-A. Mercier, Duvillard et Seidel, ancien conseiller national, la Société décide de donner suite à la proposition de M. Hochstaetter. La commission est composée de :

M^{me} Grange et de MM. Charvoz, Duvillard, Faes, Hochstaetter, Malche, Martin, Valentin et de notre Président.

Accord avec la Société de l'Enseignement libre.

M. le Président annonce que dorénavant les membres de cette société seront invités à nos séances et recevront notre bulletin ; leurs travaux pédagogiques seront présentés chez nous. Mais ils n'auront pas voix dans les questions intéressant l'administration de la Société pédagogique. Les frais supplémentaires occasionnés par l'envoi du *Bulletin* et des convocations seront supportés par la caisse de la Société de l'Enseignement libre. Nous n'avons qu'à nous féliciter de cet arrangement amiable et à souhaiter la bienvenue à nos collègues.

Candidatures.

M^{lles} Armand, Berney, Chennaz, Faizan, Latour, Lozes, Martin, sont reçues à l'unanimité, dans notre société.

Séance du 20 mars 1918.

M^{lle} Bermond donne lecture d'un travail très documenté et fort bien écrit sur *Le Collège de Calvin et les petites écoles de Port-Royal*. Ce travail sera publié *in-extenso* dans le prochain numéro du *Bulletin*.

M. Faes présente les objets qui lui servent à enseigner la *géographie* : petites constructions, reliefs coloriés, cartes exécutées à l'aide d'un gabarit, cahiers d'images réunies et collées par les élèves, etc. La géographie ainsi raisonnée ne demande plus l'étude « par cœur » du manuel.

M. Gielly a obtenu de ses élèves de très jolis reliefs en terre glaise du canton de Neuchâtel.

Les membres de la Société sont tous invités par M. Faes à la petite fête donnée par ses élèves, le 8 avril, à la Salle communale des Eaux-Vives.

Deuil.

M. Claparède annonce la perte que vient de faire la Société en la personne de M. Edmond Bouvier, membre depuis 1913, et fils d'un ancien membre, M. Henri Bouvier.

Candidatures.

M. Schenker, professeur d'allemand, M^{lle} Militza Bogdanovitch, M. Miloran Grba sont reçus à l'unanimité membres de notre société.

Confitures.

Grâce à l'initiative de M^{me} Grandjean la Société pédagogique pourra fournir à ses membres des confitures à des prix exceptionnellement bas. M^{lles} Neydeck et Balavoine veulent bien se charger de grouper les commandes ; M^{me} Grandjean les aidera de ses conseils. (Voir en dernière page les indications au sujet des commandes.).

Bibliographie.

Emil Huber, **Der verfassungsrechtliche Unterricht an der Mittelschule**, 23 p. Zurich, Orell-Füssli, 1916 (40 cts).

L'auteur ne croit pas que la question de l'enseignement civique puisse être résolue par une retouche des programmes d'histoire et de géographie. Il est partisan de l'introduction d'une discipline spéciale, la *Verfassungskunde* (étude de la Constitution). Le commentaire de certains articles de la Constitution serait capable, à son avis, d'éveiller le sens politique et civique.
